

Ville de
Tremblay-en-France

CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT
COMMUNAL DE

musique

ET DE

danse

 L'ODÉON
CONSERVATOIRE
MUSIQUE | DANSE
TREMBLAY-EN-FRANCE

LA MUSIQUE

Le parcours est basé sur trois enseignements indissociables : un cours de formation musicale, un cours individuel d'instrument, une pratique collective.

- ▶ **Cursus enfant dès 6 ans**
- ▶ **Cursus adultes**

LA FORMATION MUSICALE

La formation musicale est une matière généraliste : chant, percussions corporelles, lecture, jeu sur instruments, mémorisation, écoute, compréhension d'une œuvre, culture musicale...

LES INSTRUMENTS

- ▶ **Vents** : flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, trombone
- ▶ **Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- ▶ **Instruments polyphoniques** : accordéon, guitare, percussions, piano
- ▶ **Chant** : lyrique, musique actuelle, coaching vocal
- ▶ **Musiques actuelles** : basse électrique, guitare électrique, guitare d'accompagnement, batterie

Des ateliers découverte ouverts aux enfants permettent l'expérimentation de plusieurs instruments avant d'effectuer leur choix. Dans la limite des disponibilités, le Conservatoire prête certains instruments gratuitement.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

- ▶ **Ensembles instrumentaux** : accordéons, clarinettes, cordes, cuivres, flûtes, guitares, pianos, vents, percussions
- ▶ **Orchestres symphoniques** :
2 niveaux
- ▶ **Ensembles vocaux** :
chorales d'enfants, chœur de femmes
- ▶ **MAA** : ateliers de musiques actuelles, dispositif L'Ampli, ateliers jazz, Big band, Variety orchestra





L'ÉVEIL ARTISTIQUE

Ce cours de découverte de la pratique artistique à destination des tout-petits allie musique et éveil corporel.

► **Pour les enfants de 4 à 5 ans**

LA DANSE

- **Initiation à la danse de 6 à 7 ans**
- **La danse classique dès 8 ans**
- **La danse contemporaine dès 8 ans**
- **Le Modern'jazz à partir de 10 ans** sans nécessité d'une pratique préalable à la danse.
- **Ateljazz**, un atelier ouvert à tous, dès 2 ans de pratique de la danse. Un samedi tous les 15 jours, pour le plaisir de danser et avec la possibilité de se produire à l'occasion d'évènements dans la ville.
À partir de 10 ans, il est possible de s'inscrire sur 1, 2 ou 3 disciplines.

Un certificat médical est obligatoire pour pratiquer la danse.



LES RÈGLES DU JEU

(pour une formation artistique réussie)

- Être assidu à tous les cours
- Travailler son instrument et ses chants quotidiennement à la maison pour les musiciens
- Aller le plus souvent possible au spectacle et au concert
- Jouer et danser à plusieurs, en petit ou en grand groupe
- Pour les parents, l'accompagnement et le soutien des apprentissages de l'enfant participent à la réussite de son projet artistique

LE HANDICAP / HANDI-FM

Un parcours adapté est proposé aux élèves en situation de handicap selon leur projet et leurs capacités :

inclusion dans un parcours d'apprentissage traditionnel avec des aménagements possibles, cours adaptés dans un cadre personnalisé ou éveil à la musique.

Une référente handicap enseignante et musicothérapeute travaille avec les familles pour mettre en place un contrat de moyen et de durée adapté.

À partir de 6 ans et sans limite d'âge.



LE CONSERVATOIRE HORS-LES-MURS

► Les interventions en milieu scolaire et en crèche

Grâce à la présence de deux intervenantes, le Conservatoire propose des parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) à des classes d'écoles maternelles et élémentaires. Des interventions sont également proposées en crèche.

- **Les dispositifs gratuits d'Orchestres à l'école**
permettent à des enfants de débiter l'apprentissage collectif d'un instrument en bénéficiant d'un prêt d'instrument et de cours dispensés par des professeurs du Conservatoire sur le temps scolaire.

À l'école Eugénie-Cotton, aux collèges Pierre-de-Ronsard et Romain-Rolland.

- **Les interventions et concerts d'élèves**

Les ensembles instrumentaux et vocaux ainsi que les classes de danse du Conservatoire se produisent régulièrement à l'occasion d'événements : spectacles à L'Odéon, commémorations, rentrée en musique, partenariats avec les autres sites culturels ainsi que les différents services de la ville. Ils proposent également des concerts dans les EHPAD et les FAM de la ville.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le conservatoire de Tremblay-en-France est né d'une volonté municipale par une délibération en date du 25 avril 1964. C'est un établissement classé par l'État en Conservatoire à rayonnement communal qui accueille chaque année plus de 700 élèves.

Accueil de l'administration

- Lundi de 16h à 18h30
- Mardi de 16h à 18h30
- Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30
- Jeudi de 16h à 18h30
- Vendredi de 16h à 18h30
- Samedi de 9h à 12h



Les tarifs

Les cotisations sont trimestrielles.

Pour garantir l'accès du Conservatoire au plus grand nombre, la municipalité propose des tarifs liés au quotient familial. La fourchette des tarifs varie de A (4,70 €) à Y (78,50 €) pour une activité.

Une activité correspond à :

- ▶ formation musicale + instrument + pratique collective
- ▶ une discipline en danse

 **L'ODÉON**
CONSERVATOIRE
MUSIQUE | DANSE
TREMBLAY-EN-FRANCE

1, place du bicentenaire de la Révolution française
93290 Tremblay-en-France

Tél : 01 49 63 42 93

conservatoire.musique-danse@tremblayenfrance.fr

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram

